

## Bref historique du C.H J.M Charcot

### **CONTEXTE :**

L'Hôpital Charcot a ouvert ses portes en 1960, sous l'impulsion du Docteur KOECHLIN Médecin directeur jusqu'en 1970. Sa construction répond à une politique de soins des pathologies mentales de la Seine-et-Oise.

Dans le « Petit Charcot Illustré », livret d'accueil remis à chaque entrant pendant plusieurs années, le mot « HOPITAL » est ainsi défini : « établissement où l'on soigne et guérit les malades grâce à son équipement spécialisé. Peuvent y être pratiqués des examens et des soins impossibles à domicile. Certaines types de malades sont traités dans des hôpitaux spécialisés (sanatorium, hôpital psychiatrique, centres pour diabétiques, etc. ....) »

Le Docteur KOECHLIN fut l'un des précurseurs de la « Psychothérapie institutionnelle », mouvement qui voit l'aboutissement de ses idées dans la réalisation d'un établissement tel que l'Hôpital CHARCOT. L'hôpital est pensé à partir des directives de la circulaire ministérielle de mars 1960 concernant la sectorisation. L'hôpital fonctionne alors comme un village avec ses deux pavillons, un lieu de culte, un lieu d'activités sportives et son centre social (lieu de rencontre), qui y occupent une place importante, ainsi que l'Association *Réadaptation par l'Entraide* (A.R.E.) dissoute en mars 1995.

On peut lire sous la plume d'infirmiers « ... faire prendre conscience de leur nature d'être humain, auquel l'espoir de revivre comme les autres est permis à des êtres momentanément diminués par la maladie (...). Il n'est pas possible de parler de « relation thérapeutique », sans s'engager effectivement soi-même, et sans que cela déclenche en chacun de nous tout un système de répercussions difficilement imaginable (...). Nous nous sommes aperçus qu'une certaine connaissance de l'autre venait à partir de nos propres réflexions et que nos réactions immédiates cédaient rapidement le pas à une élaboration plus progressive et plus réfléchie de nos mécanismes élémentaires ce qui permettait un engagement vis à vis du malade (...) recherche du contact authentique avec le malade, quoique l'aspect subjectif de la relation ne nous échappât point (...) »

En 1961, le centre de réadaptation infanto juvénile a ouvert à Saint Cyr l'Ecole

### **STRUCTURES HOSPITALIERES**

#### **SITE PRINCIPAL DE PLAISIR**

A l'ouverture de l'hôpital en 1960, il n'existe que deux unités d'hospitalisation à destination des adultes, occupées en majorité par des patients de l'hôpital de Clermont de l'Oise : le pavillon rose (pour les femmes) et le pavillon bleu (pour les hommes).

Entre 1961 et 1972, s'est déroulée la construction progressive de l'ensemble des unités d'hospitalisation. Les autres pavillons se sont ouverts comme suit :

- 1961 : le Jaune et le Gris
- 1962 : le Rouge et le Vert
- 1963 : le Corail et l'Ivoire
- 1972 : l'Emeraude et le Lavande.

En 1970, commence l'ébauche du secteur qui se concrétisera progressivement, (suite aux directives de la *circulaire ministérielle du 15 mars 1960 relative au programme d'organisation et d'équipement des départements en matière de lutte contre les maladies mentales*). L'évolution de la politique de santé mentale permet donc à l'établissement de développer des structures extrahospitalières dans le cadre du secteur. Les usagers peuvent dès lors, recevoir des soins à proximité de leur domicile.

L'année 1972 a vu la mixité se mettre en place dans les pavillons, conformément à la circulaire n° 12 du 24 janvier 1969. En 1976, c'est la naissance de deux inter-secteurs pour enfants et adolescents.

En 1993, l'hôpital est alors désormais composé de :

- 6 pavillons sectoriels de psychiatrie générale pour adultes :
  - le Bleu
  - le Jaune
  - l'Ivoire
  - Le Vert
  - Le Gris
  - Le Rouge
- 1 pavillon intersectoriel de psychiatrie générale pour adultes qui accueille des malades présentant des troubles profonds du comportement : le pavillon Corail.
- 2 inter-secteurs pour enfants et adolescents.

Aujourd'hui, le Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot répond aux besoins de santé mentale du sud Yvelines avec ses unités d'hospitalisation et ses structures extrahospitalières. Il collabore notamment avec les hôpitaux généraux de Versailles, Rambouillet, l'hôpital local de Houdan, l'Institut Marcel Rivière de La Verrière, l'hôpital gérontologique et médico-social (HGMS) de Plaisir-Grignon. Ainsi, il s'inscrit dans la politique générale de santé mentale et continue à développer les différentes structures de soin, et les réseaux pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

## SITE DE ST CYR L'ECOLE

1, rue de l'Abbaye 78210 SAINT-CYR-L'ECOLE

### Contexte :

Le site de Saint Cyr l'Ecole a été traditionnellement voué à des collectivités plus ou moins fermées.

En 1156, Robert III, évêque de Chartres, fonda le monastère de Notre Dame des Anges. Deux siècles plus tard, fut bâti une chapelle de style ogival détruite vers 1515, dont il demeure reste encore aujourd'hui le portail mutilé. Les religieuses vécurent en ce lieu jusqu'à la Révolution française qui supprima les ordres monastiques.

En 1791 eu lieu l'adjudication de la ferme de l'Abbaye, qui fut vendue 1793.

En 1882, le département de Seine et Oise acheta cette propriété pour en faire un « Asile Départemental pour l'enfance. », qui n'a jamais été une « maison de correction », ni une « maison de répression ». D'après les textes du 11 juin 1886, il était à destination :

- des « enfants valides et infirmes de sexe masculin de 6 à 18 ans ».
- des « enfants, infirmes, idiots, ou déments inoffensifs qui ne remplissent pas les conditions nécessaires pour les établissements ordinaires ».
- des « enfants orphelins, abandonnés, délaissés ou privés de ressources ».
- des « enfants à l'entretien ou à l'éducation desquels leurs familles se trouvent dans l'impossibilité de pourvoir ».
- des « enfants que leurs parents ont délaissés et ceux pour la vie ou moralité desquels il y aurait danger à les laisser à leur famille ».

Fermé jusqu'en juillet 1954, cet « asile » devint à cette date « Maison de réadaptation des jeunes ».

C'est en 1960 que cette maison fut rattachée à l'hôpital psychiatrique J.M. CHARCOT, pour correspondre aux besoins psychiatriques de la population du département.

- Le centre n'est destiné qu'à recevoir des enfants déficients mentaux, débiles moyens, profonds et psychotiques. Les enfants demeurent dans le département des Yvelines.
- Il a pour but de donner aux enfants le plus d'autonomie possible et de les adapter au milieu, quel que soit leur degré d'intelligence.

En 1968 : Le département des YVELINES cède les propriétés à l'hôpital Psychiatrique CHARCOT.

## **ARCHITECTURE DES BÂTIMENTS : IMPACT DE LA SECTORISATION**

En 1970, l'ébauche de la sectorisation a permis le rapprochement progressif des jeunes de leur secteur géographique d'origine et la création d'unités sectorielles différencierées et de petites tailles.

En 1976, c'est la naissance de 2 intersecteurs pour enfants et adolescents.